

Décision

Générale

colonial

Décision n° 274 décision n. 274 du 29 Mars 1943

n° 274

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 mars 1943

Numéro JO
n° 7 du 01/04/1943

Date du numéro
1 avril 1943

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

- Sont licenciés de leur emploi pour compter du 1er Avril 1943 : Art. 2. Le sergent-chef de police ADEN ISMA IL, Mle I, pour raison de santé, Art. 2. Les agents de police MOHAMED ABD1 Mle 110, et HASSAN IBRAHIM Mle 96, pour fautes graves dans le service.